

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

Cahors et Dép. : 3 mois, 5 fr.; 6 mois, 9 fr.; Un an, 16 fr.  
Lors du dép. : 6 cent.  
Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

Cahors : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.  
On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.  
L'Agence Havas, rue Notre-Dame-des-Victoires, n<sup>o</sup> 34 et Place de la Bourse, n<sup>o</sup> 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent  
RECLAMES ..... 50  
La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

Arrivées à CAHORS		Départs de CAHORS		Arrivées à		Arrivées à		Arrivées à		Arrivées à	
10 h. 25 <sup>m</sup> matin	5 h. 10 <sup>m</sup> soir	6 h. 35 <sup>m</sup> matin	12 h. 55 <sup>m</sup> soir	LIBOS	BERGERAC	BORDEAUX	PERIGUEUX	PARIS	LIBOS	BERGERAC	BORDEAUX
8 h. 12 <sup>m</sup> matin	2 h. 37 <sup>m</sup> soir	9 h. 22 <sup>m</sup> matin	3 h. 52 <sup>m</sup> soir	9 h. 40 <sup>m</sup> matin	12 h. 12 <sup>m</sup> matin	3 h. 51 <sup>m</sup> soir	12 h. 36 <sup>m</sup> matin	11 h. 44 <sup>m</sup> soir	7 h. 10 <sup>m</sup> matin	9 h. 15 <sup>m</sup> matin	11 h. 39 <sup>m</sup> matin
7 h. 40 <sup>m</sup> »	10 h. 15 <sup>m</sup> »	9 h. 17 <sup>m</sup> »	10 h. 15 <sup>m</sup> »	5 h. 17 <sup>m</sup> soir	8 h. 10 <sup>m</sup> soir	5 h. 48 <sup>m</sup> soir	11 h. 30 <sup>m</sup> »	4 h. 18 <sup>m</sup> matin	2 h. 19 <sup>m</sup> soir	4 h. 39 <sup>m</sup> »	4 h. 39 <sup>m</sup> »

Train de marchandises régulier : Départ de Cahors — 5 h. 45<sup>m</sup> matin. Arrivée à Cahors — 8 h. 56<sup>m</sup> soir.

Train de foire : Départ de Libos. — 7 h. 10<sup>m</sup> matin. Arrivée à Cahors. — 9 h. 15<sup>m</sup> matin.

## Primes Splendides

Nous offrons à nos lecteurs une magnifique collection de gravures reproduisant les succès du Salon. Par suite d'un traité avec l'éditeur, nous pouvons livrer ces gravures (de 72 centimètres sur 55 cent.) à 1 fr. 25.

Nous engageons vivement tous les amis des arts à venir apprécier ces chefs-d'œuvre dans nos bureaux.

**TITRES DES SUJETS :**  
Le Printemps. — L'Été. — L'automne. — L'hiver. — La lettre de l'Absent. — La Pipe à Grand Papa. — Le Goûter. — Chacun son tour. — L'Indiscrète. — Chacun pour soi. — Une réunion d'Amis. — Après le combat. — La Garde du Drapeau. — La veille de Noël. — Les Surprises du jour de l'An. — Une mauvaise recette. — Un directeur et sa Troupe. — La Jeune Mère. — Sur la Plage. — Le sommeil de la Grand-Mère. — Le déjeuner de la Pie. — Un froid de Loup.

Nos abonnés de la campagne recevront les gravures dont il nous indiqueront les titres, en ajoutant 1 fr. 25 pour frais d'emballage et de transport.

Les abonnés qui nous ont demandé les primes ci-dessus, peuvent les faire retirer dans nos Bureaux, dès aujourd'hui.

### CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 7 février 1884.

CHEMINS DE FER ALGÉRIENS.  
L'ordre du jour appelle la suite de la deuxième délibération du projet portant déclaration d'utilité

## l'Hotellerie Sanglante

PREMIÈRE PARTIE

### LES ASSASSINS

Le drame auquel vous allez assister est rigoureusement authentique. Nous en avons puisé jusqu'aux moindres détails dans les pièces du procès qui se termina le 10 thermidor an IX, devant la cour d'assises des Vosges.

La légende des hôteliers de Vittel, est populaire en Lorraine. Elle a épouventé notre enfance du spectre de ses sanglantes péripéties. Elle n'a pas cessé, depuis plus d'un demi-siècle, de défrayer d'émotions les longues veillées d'hiver de nos sauvages montagnards et les réunions bourgeoises de nos citadins civilisés.

Dix-huit ans avant que s'ouvre le drame dont le prologue s'achève sous vos yeux, des disparitions mystérieuses avaient commencé à mettre en émoi ce morceau de l'ancien duché de Lorraine que l'on pourrait découper en équerre dans le département actuel des Vosges, et dont les pointes seraient figurées par les trois petites vil-

publique du chemin de fer entre Bougie et Beni-Mazour.

M. le ministre des travaux publics. — Les Compagnies de l'Ouest algérien et de la France algérienne ont pris l'engagement de faire toutes les commandes en France.

M. Mézières retire son amendement.

Les articles 3 et 5 sont adoptés.

M. des Rotours. — Quel est le montant des engagements du Trésor pour la garantie d'intérêt des chemins algériens?

M. le sous-secrétaire aux travaux publics. — Les sacrifices de l'Etat ne dépasseront pas 16 millions.

L'ensemble du projet est adopté.

La Chambre adopte un projet portant déclaration d'utilité publique pour le chemin de fer d'Adin-Thizy à Mascara.

L'ordre du jour appelle le projet portant déclaration d'utilité publique pour le chemin de fer de Batna à Biskra.

Après une longue discussion entre MM. Raspail, rapporteur, de Douville-Maillefeu et le sous-secrétaire des travaux publics, le renvoi à la commission est repoussé par 295 voix contre 170.

Le projet est adopté ensuite.

### SÉNAT

Séance du 7 février 1884.

M. Labiche dépose son rapport sur la loi du divorce.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion sur la loi municipale.

M. Demole, rapporteur. — Nous avons modifié les articles 7 et 8 renvoyés à la commission, en ce sens que les questions soulevées par les deux articles seraient réglées d'après le texte des articles 5 et 6 de la loi de 1837.

Après des observations de M. Batbie, les articles sont adoptés.

On revient à l'article 41.

M. Bardoux présente un amendement demandant la nomination des conseils municipaux pour six ans, renouvelables par moitié tous les trois ans.

Après une réplique de M. Demole, l'amendement est repoussé.

L'article 41 est adopté, ainsi que les articles 42

et 43 relatifs à la dissolution des conseils municipaux.

M. de Gaxoyrie présente des observations au sujet du conseil municipal de Paris.

Après une réplique de M. Waldeck-Rousseau, l'article 43 est adopté, ainsi que les articles 44 à 47.

Sur la demande de M. Clément, qui trouve le délai de 24 heures fixé pour la convocation d'une séance extraordinaire, trop court, l'article 48 est renvoyé à la commission.

Les articles 49, 50 et 51 sont adoptés.

M. Lafont de St-Mur combat l'article 54, relatif à la publicité facultative des séances : C'est un présent funeste, dit-il, à faire à ces assemblées, qui courent risque de devenir dans les villes des réunions publiques, et dans les campagnes des écoles de difamation. (Applaudissements à droite et au centre.)

M. Barbey demande le vote de l'article.

M. de St-Vallier estime que la publicité est absolument impossible dans la plupart des communes rurales.

L'article 54 est repoussé par 165 voix contre 78.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

les de Neuchâteau, de Mirecourt et des Bains. Le gros bourg de Vittel forme le point central de cette équerre, qui ne mesure guère plus d'une douzaine de lieues.

La première de ces disparitions remontait à 1790. De cette époque à 1795, le chiffre s'en était rapidement élevé jusqu'à onze, à la grande stupefaction et à la plus grande épouvante des populations dalentour.

Les prévôtés et les baillages environnants s'étaient émus et remués, la lieutenance criminelle de Nancy avait ordonné d'informer; les magistrats et la maréchaussée avaient rivalisé de zèle pour retrouver quelque trace des victimes ou quelque piste des coupables.

Soins perdus, vains efforts, ardeur inutile : aucune lumière ne s'était faite sur la nature de ceux-ci, ni sur le sort de celles-là.

La révolution était survenue. L'attention publique, violemment détournée des faits, des passions et des intérêts locaux, s'était reportée tout entière sur les événements politiques qui se précipitaient à Paris comme des coups de tonnerre dans un ciel que l'orage embrasait de éclairs.

Et les Vosges, dont le patriotisme, plus prompt que celui du reste de la France, fournissait à la République naissante le contingent d'hommes et d'argent dont elle avait besoin pour repousser l'invasion, les Vosges, disons-nous, avaient presque oublié les étranges accidents dont une parcelle de leur territoire avait été le théâtre, quand une nouvelle série de ces mêmes accidents étaient venues derechef jeter la stupeur et l'effroi dans ces localités paisibles, honnêtes, primitives, que leur éloignement de la capitale avait su préser-

ver des excès de la Terreur.

Non seulement les disparitions avaient brusquement recommencé, mais elles s'étaient multipliées dans des proportions formidables, sans cesse pour cela de se circonscrive dans l'espace restreint que nous avons indiqué.

Ceux qui en étaient les auteurs exploitaient, évidemment, avec une audace et une habileté sans pareilles, le désarroi qui régnait dans le pays à une époque où tout avait croulé du vieil édifice administratif et judiciaire, et où rien n'était encore reconstruit de nouveau.

Les anciennes « justices » provinciales et seigneuriales ayant sombré en même temps que la royauté, il n'y avait plus alors ombre de tribunaux que pour condamner les suspects, et tous les citoyens vraiment dignes de ce nom s'étaient élançés aux frontières, aucune force publique n'existait plus à l'intérieur.

La garde nationale était restée seule chargée de tout ce qui constituait la police dite municipale ou active, dans ses multiples attributions.

Le Directoire entreprit de réorganiser la police à Paris et la force armée dans les départements.

Mais, dans la capitale, cette police se borna à protéger la personne des Directeurs et à surveiller les conspirateurs de toute sorte qui pullulaient alors sous les sobriquets et les déguisements les plus variés; et, en province, l'action de la force armée fut entièrement absorbée par les grandes associations, connues sous les noms de Chauffeurs, Faux-Saulniers, Compagnons de Jésus, Masques de Suie, qui faisait la guerre à l'Etat non moins qu'aux particuliers.

### Informations

#### DÉSASTRE DU SOUDAN

Baker-Pacha vient d'éprouver une sanglante défaite. Il s'avancait avec sa petite armée de 3,500 hommes de Trinkital sur Tokar, lorsqu'il rencontra les rebelles, qui l'attaquèrent avec des forces considérables et devant lesquelles il dut lâcher pied.

Ses pertes sont de 2,000 hommes tués ou blessés, de deux canons Krupp, de tous ses chameaux, de ses armes et munitions.

Baker-Pacha put rejoindre, avec le reste de ses forces, Trinkital, où se trouve l'avisé le Ranger, sur lequel il doit s'embarquer pour retourner à Souakim.

Ce nouveau désastre rend impossible la défense de Tokar.

Ces nouvelles ont produit à Londres une grande

agitation, surtout dans les cercles politiques.

M. Gladstone a reçu la dépêche officielle, au moment où il partait pour la Chambre.

Londres, 6 février.

Au reçu de la dépêche annonçant la défaite de Baker-Pacha, l'amirauté et le Waroffice ont télégraphié de faire arrêter tous les transports en route pour les Indes.

#### LA DESTRUCTION DE L'ARMÉE DE TEWFIK

L'agence télégraphique central news a reçu le télégramme suivant :

Le bruit court au Caire que Tewfik-Pacha a cherché à quitter Sinkat et à gagner la côte à la tête de 400 hommes de troupes égyptiennes. Enveloppé par des ennemis supérieurs en nombre, la petite armée de Tewfik aurait été détruite.

— L'Oronte, navire transport qui ramenait aux Indes, mille hommes de troupes anglaises, a reçu l'ordre de revenir à Suez, en prévision des événements.

Londres, 6 février.

Un conseil de cabinet spécial a été convoqué ce matin, à la résidence de M. Gladstone, pour délibérer sur la situation de l'Égypte.

— Le prince Victor voulant aller à Rome, le roi Humbert a répondu qu'il avait assez des visiteurs qui prennent le Quirinal pour une auberge et le Vatican pour un salon.

— Les archives communales, départementales et nationales vont être rattachées à l'instruction publique.

— M. Clémenceau va aller en Angleterre étudier la question ouvrière.

— Le gouvernement Allemand songerait, dit-on, à détacher la Lorraine du Reichsland, et de la réunir à la Prusse. L'Alsace formerait un état à part.

— Des précautions militaires sont prises en Autriche en vue des tentatives socialistes que l'on redoute.

— En Espagne, dans les cercles gouvernementaux, on redouterait au pronunciamiento militaire.

— La défaite de Souakim a causé à Londres une grande consternation. On espère que le colonel Gordon sera plus heureux. L'Angleterre va envoyer 8,000 hommes de renfort.

Pendant ce temps, les disparitions continuaient dans les Vosges. Malheur à qui se hasardait dans le malo sitio, dont nous avons spécifié l'étendue et les limites !

Quiconque touchait du pied ce sol maudit était à jamais perdu pour le monde.

Une chausse-trappe s'ouvrait sous ses pas, au fond de laquelle il s'abîmait sans laisser un indice qui pût faire soupçonner ce qu'il était devenu à sa famille, à ses amis, à la justice.

L'alarme rayonnait à vingt lieues à la ronde. Les gens que leurs affaires obligeaient à traverser le canton ensorcelé, comme nous avons entendu dire, ou à se rendre dans une des localités qui en dépendaient, ne s'y aventureraient qu'en troupe armée jusqu'aux dents, et, ajoute un contemporain, après avoir eu soin de faire leur testament.

Dans ce canton, dans ces localités même, c'était un épeurement fou.

Était-on sûr les uns des autres ?

On allait travailler aux champs le fusil sur l'épaule.

On se barricadait, le soir, avec un luxe inouï de précautions; on s'invitait, parents, voisins, non point à dîner, — on ne mangeait plus, — mais à coucher... pour ne pas dormir.

On n'éteignait plus les lumières et l'on attendait le jour, le pistolet au poing, dans les plus affreux cauchemars.

Dé la plaine, cette panique, incroyable dans un pays de force et d'intrepidité proverbiales, avait gagné la montagne.

Les marcaires, les fromagers, les bûcherons, les charbonniers des chaumes, qui, depuis un

OBSÈQUES DE M. ROUHER.

Judi à midi ont eu lieu les obsèques de M. Rouher. Les honneurs militaires étaient rendus par deux régiments de ligne, un détachement du 16<sup>e</sup> dragons et deux batteries d'artillerie.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Canrobert, de Padoue, Moisson et Bécic. Parmi les couronnes, on remarquait celle de l'ex-impératrice Eugénie.

Aucune manifestation ne s'est produite à la sortie. M. de Cassagnac, du haut de l'escalier, a fait signe à ses amis de s'abstenir.

**CHRONIQUE LOCALE**  
ET FAITS DIVERS.

**Emprunt national de 350 millions.**

Les souscriptions seront reçues dans le Lot, le 12 février 1884, de 9 heures du matin à 4 heures du soir.

- 1° A la Trésorerie Générale ;
- 2° A la Mairie de Cahors (Bureau supplémentaire) ;
- 3° Aux Recettes des finances de Figeac et de Gourdon ;
- 4° Dans les perceptions suivantes :

- Castelnau ;
- Luzech ;
- Montcuq ;
- Souillac ;
- Gramat ;
- St-Céré ;

Le Trésorier Général.  
DARDENNE.

LE SERVICE DES TRAVAUX NEUFS DE LA LIGNE D'ORLÉANS.

Nous apprenons de source certaine que M. Sabouret, ingénieur des travaux neufs de la Compagnie d'Orléans, va installer prochainement ses bureaux à Périgueux. L'Etat, paraît-il, ne ferait que les terrassements et la Compagnie d'Orléans achèverait les lignes de chemins de fer commencés.

ÉCOLE SPÉCIALE MILITAIRE

**Concours d'admission en 1884.** — Les candidats à l'école spéciale militaire sont prévus que, par décision du 30 janvier dernier, le ministre de la guerre a fixé à 400 le nombre des élèves à admettre à cette école à la suite du concours de ladite année. Sur ces 400 élèves, 40 seront affectés à l'infanterie de marine à leur sortie de l'école en 1886. Aucune liste supplémentaire ne sera établie pour remplacer les démissionnaires.

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU LOT

Séance du 28 janvier 1884

Présidence de M. Calmon, Président.

Le président de la Société des Etudes du Lot a l'honneur de rappeler aux membres résidents et correspondants que la 8<sup>e</sup> réunion des délégués des Sociétés des Beaux-Arts à la Sorbonne aura lieu

temps immémorial, laissent, la nuit, leur porte ouverte, remplacèrent leurs loquets de bois par des verrous, tandis qu'à Nancy, le capitaliste X..., ne voyant plus partout que meurtriers et spectres, mourut de frayeur en divaguant.

Le dix-huit brumaire eut lieu. Après avoir remplacé Barras au Luxembourg, Bonaparte remplaça le roi aux Tuileries. Ce fut à lui que François de Neuchâteau, ancien lieutenant-général du bailliage de Mirecourt et subdélégué de l'intendant de Lorraine en 1785, s'adressa pour faire cesser un mal à la naissance duquel il avait assisté, et aux progrès duquel, malgré sa haute valeur et son activité, il n'avait pu porter remède, alors qu'il avait été ministre de l'intérieur, en 1797 et, directeur, après Carnot, en 1798.

La tranquillité de la France était non moins chère que sa gloire aux héros de Rivoli, des Pyramides et de Marengo.

Bonaparte fit appeler Fouché et Savary, et leur enjoignit de s'occuper de ce qui se passait dans les Vosges.

Qu'il fut officiellement ou non à la tête de la police, Fouché donnait à cette importante administration, restaurée par Dubois, une impulsion qui vibrait encore et dont il ne serait pas difficile aujourd'hui à constater les traces. Savary, alors chargé du portefeuille de la guerre, s'occupait de la création d'une gendarmerie nationale.

Fouché était un œil de lynx ; Savary était un bras de fer. Qui, mieux que ces deux hommes, était capable d'éclairer « le mystère des dispari-

les 16, 17 et 18 avril prochain.

En conséquence, il prie ceux des Sociétaires qui désireraient jouir du bénéfice de la demi-place pour se rendre à ce congrès, de vouloir bien lui transmettre leurs noms d'ici au 25 février.

Ceux qui auraient préparé des travaux destinés à être lus en séance publique à la Sorbonne, sont invités à lui faire parvenir leurs manuscrits dans le même délai.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. Rougier donne lecture d'un passage du *Feu-Follet* relatif à une publication de l'un des membres de la Société et ainsi conçu :

« *Blanche de Vezins*, qui vient de paraître à la librairie de M. J. GIRMA, notre dépositaire cadurcien, est un épisode du siège de Cahors par le Béarnais. C'est écrit avec la grâce d'un poète et le brio d'un paladin. Blanche meurt comme Ophélie. Ce petit drame de cape et d'épée, condensé dans 40 pages, est éloquent. Hâtons-nous d'ajouter que cette plaquette nous a été envoyée « à condition que nous n'en parlerions pas ». M. Marius Pracy nous permettra néanmoins de regretter qu'il ait donné la primeur de cette délicate nouvelle à l'*Almanach-Annuaire du Lot*. Les cadurciens ne savent pas assez ce que *Feu-Follet* fait ou peut faire pour eux.

M. le Président lit une fable patoise de M. l'abbé Hérété ayant pour titre « Lou Cognot réconnussen ». Cette poésie, pleine d'humour et d'originalité, est dédiée à M. Malinowski.

M. Malinowski analyse un ouvrage offert à la Société par son auteur, M. Tamisey de Larroque. Ce volume contient une correspondance inédite entre deux savants du XVII<sup>e</sup> siècle : Claude Fabri de Peiresc et Claude de Saumaise. Le premier, né en Provence, se distingua dans les lettres et les sciences. C'est à lui que la France doit l'acclimatation de plusieurs plantes exotiques, entre autres le néflier, le jasmin et le lilas. Le second, originaire de Semur (Bourgogne), fut très remarquable comme érudit et linguiste.

M. Tamisey de Larroque, en publiant les lettres qu'il est parvenu à découvrir après de laborieuses recherches, les a enrichies de notes précieuses. La correspondance de Claude de Saumaise surtout est intéressante. M. Malinowski fait observer que ce dernier savant, en étudiant la langue de Koptes en Koptes, anciens habitants de l'Égypte, avait préparé la voie à ses successeurs dans l'intelligence des inscriptions hiéroglyphiques qui ont immortalisé notre compatriote Champollion.

M. Rouquet communique : Une lettre de M. Tamisey de Larroque, le remerçant de l'hommage de son dernier recueil de poésies patoises, intitulé *Ramadto* ; Un sonnet adressé au même M. Tamisey et se terminant par ces vers :

Ah ! pusqu'as tout : sabé, la croux, la pouésio,  
Soueti, quan quitaras pel cel l'académio,  
Qu'agen masté toum bronzo al miey d'un bel cazal !

La réponse de M. Tamisey de Larroque, qui « salue en M. Rouquet un des plus remarquables successeurs de Jasmin » ;

Un sonnet à M. Berluc-Pérussis, président de l'Académie d'Aix ;

La réponse de M. Berluc-Pérussis ;  
Un sixain à M. l'abbé Hérété ;  
La réponse de ce fabuliste, dont la verve railleuse soulève les rires de l'auditoire.

La séance est levée à 10 heures.

Pour copie conforme :  
Le secrétaire des séances,  
F. LAROUSSILHE.

tions » et d'en mettre les auteurs à la raison ? Cependant, la perspicacité de l'un et l'énergie de l'autre parurent, dès d'abord, échouer à la tâche.

En vain, aiguillonnés par de pressantes instructions, les parquets d'institutions récentes, d'Épinal, de Neufchâteau et de Mirecourt se livrèrent-ils aux plus minutieuses investigations en tous endroits et sur toutes personnes qui offraient une prise aux soupçons...

En vain, dans toute l'étendue du département et des départements limitrophes, des visites domiciliaires répétées, des perquisitions opérées avec un soin particulier eurent-elles lieu chez tous les individus suspects, mal famés ou d'allures douteuses ; en vain les antécédents de ceux-ci furent-ils scrupuleusement épluchés, en vain leurs faits et gestes devinrent-ils l'objet de la plus étroite surveillance...

En vain, dans le périmètre de la contrée incriminée, l'autorité ne laissa-t-elle pas un bois, une vigne, un bouquet d'arbres, un buisson, une broussaille, une touffe d'herbe sans les avoir explorés, scrutés, fouillés !

Pas un cours d'eau, un puits, un fossé, une citerne sans les avoir sondés ! Pas une pierre des chemins sans l'avoir déplacée ! Pas une motte de terre sans l'avoir retournée !...

Ce travail d'inquisition n'aboutit qu'à une déconvenue... Et la vaste oubliette ouverte on ne savait où, par des mains inconnues, sut conserver également un secret et ses cadavres !

— Pourtant, conclut Antoine Renaudot, il faut bien qu'ils se trouvent ici ou là, ces corps !... Que diable ! on n'escamote pas comme cela une

LES PLANTS AMÉRICAINS

Nous recevons d'un viticulteur aussi pratique qu'intelligent M. Jarlan, de Maillol, une lettre fort intéressante sur la reconstitution des vignobles par les plants américains :

Maillol près Gourdon, ce 8 février 1884.

Monsieur le Directeur,

Je sais tout l'intérêt que vous portez aux questions de viticulture et, dans l'espèce, la prière que je vous fais de donner à ma lettre une généreuse hospitalité dans votre journal me devient facile ; car elle ne m'oblige qu'à vous remercier cordialement du bon accueil dont je suis assuré.

Je comprends que tout ce qui se rattache à la reconstitution des vignobles du Lot passionne les meilleurs esprits ; mais ce n'est pas une raison pour accepter sans bénéfice d'inventaire, les éloges trop flatteurs que me prodigue l'aimable correspondant du *Courrier*, dont j'apprécie très affectueusement la courtoisie. Mais qu'il me permette de lui dire qu'à son âge, il juge toutes choses avec l'enthousiasme de la jeunesse.

Mes essais de plantation de vignes américaines sont modestes, mais les résultats sont très satisfaisants, ils donnent de belles espérances et je suis toujours heureux quand les vigneron viennent les visiter.

Car l'expérience m'a démontré que le petit vigneron veut voir et toucher pour croire au succès de toute innovation.

Et cette méfiance a sa raison d'être ; car il nous reste beaucoup à apprendre et rien n'eût hâté notre instruction viticole dans la contrée, comme la pépinière d'étude refusée à la commission phylloxérique de Gourdon.

Il est certain que cette pépinière garnie des variétés les plus recommandées jusqu'à ce jour dans les cinq natures de terrains les plus communes de la région, placée en plein foyer phylloxérique était peu coûteuse : puisque cinquante ares divisées en cinq natures de terre avec 500 plants par dix ares, auraient pu suffire pour résoudre vite et bien le problème encore obscur de l'adaptation des cépages à notre sol.

A cette obscurité vient s'ajouter la croyance du vigneron dans l'arrêt de la maladie. Cet arrêt, remarqué cette année dans la marche de l'insecte destructeur, ne peut malheureusement être attribué qu'à l'effet de l'humidité excessive de l'année 1882, et la difficulté que doit éprouver l'insecte à progresser dans les terrains tassés aujourd'hui par l'abandon.

Pas d'illusions ! Il faut réagir vigoureusement contre cette croyance, qui achèverait notre ruine par le retard qu'elle apporterait dans la reconstitution de nos vignobles ; puisque aujourd'hui on ne peut plus douter que certains plants américains ont une plus grande vigueur, et une plus grande résistance que les plants européens ; qu'il est également acquis par l'expérience que la greffe par nos bons cépages est plus tôt une cause de profit que de perte.

Et j'ajoute, dût le phylloxéra disparaître, qu'il paraîtrait encore plus avantageux de reconstituer nos vignes avec les plants américains.

Qu'ainsi donc, on doit se mettre vite à l'œuvre sainte, comme dit mon gracieux panegyriste du *Courrier* ; car les ruines augmentent, et les bras s'en vont.

Il ne suffit point d'avoir une pépinière dans les riches terres de la rivière du Lot pour arrêter l'émigration du petit vigneron qui est la richesse du département ; il en faudrait dix, il en faudrait

centaine de malheureux, pendant près d'une vingtaine d'années, sans qu'il en reste quelque chose !... Eh bien, non ; les robes noires y ont perdu leur latin et les chapeaux brodés en jettent leur langue aux chiens ; on n'a pas seulement découvert un os de pilon ou de carcasse !...

Gaston des Armoises l'avait écouté avec une attention silencieuse et souteue.

Lorsque le narrateur eut terminé, l'émigré, le coude sur la nappe et le menton dans la paume de la main, mit plusieurs minutes à réfléchir. On l'entendit murmurer :

— J'ai promis. On m'attend. Je tiendrai ma promesse.

Ensuite, élevant la voix :

— Maître, demanda-t-il, avez-vous un bidet quelconque à me vendre ?

— Un bidet ?...

— Avec le harnachement, une bête capable de fournir l'étape sans broncher. N'est-ce pas de huit à dix lieues qu'il y a de Charmes à Vittel ? — Comment ! s'écria Renaudot, après tous les renseignements que j'ai eu l'honneur de lui donner, M. le marquis persisterait dans sa funeste résolution ?

— Mon hôte, répondit le gentilhomme avec calme, je crois qu'il y a du vrai dans ce que vous venez de me conter, en le dégageant, toutefois, des fantasmagories de la peur ; mais j'ai engagé ma parole et je mourrais pour épargner à une personne qui m'est chère la douleur de douter de moi... D'ailleurs, je suis jeune et adroit ; je ne manque ni de courage, ni de prudence ; j'ai des armes. Vous m'avez prévenu. Cela suffit !...

Puis, avec un accent, un geste et un regard

cent pour vaincre l'incrédulité de nos modernes Saint-Thomas dans la religion de la viticulture. Agréez, etc.

J. JARLAN.  
Propriétaire viticulteur.

Les questions économiques sont les plus importantes que l'on puisse traiter dans les feuilles publiques. La solution pratique de la crise ouvrière est surtout dans les efforts des hommes intelligents, pour assurer, au plus bas prix possible, les choses nécessaires à l'existence matérielle des classes laborieuses.

A ce point de vue, l'article suivant du *Gourdonnais*, dont nous extrayons les passages les plus importants, mérite d'être lu et médité.

**Les Fourneaux économiques**  
A GOURDON

Il est fortement question d'établir des fourneaux économiques à Gourdon.

Les aliments les plus utiles à la vie : le bouillon, le bœuf, les légumes et le vin seront vendus par portions au prix modique de 0 fr. 10 l'une. La portion de viande de mouton et de viande de veau sera vendue 0 fr. 15.

Laissons de côté, pour un instant, les considérations morales, et voyons si l'entrepreneur des fourneaux économiques pourra réaliser un gain.

Les chiffres parleront éloquemment.

Un kilogramme de viande de bœuf est vendu 1 fr. 70 et peut rendre en bouillon une quantité de 6 litres.

1 litre de bouillon produit trois portions ; — 6 litres donneront donc 18 portions, soit, à 0 fr. 10 la portion, un résultat de recettes de 4 fr. 80.

La mise en présence des chiffres du prix d'achat et du montant des recettes donne déjà un bénéfice de (1,80 — 1,70) 0 fr. 10 par kil., et sur la vente du bouillon seulement.

Alors, la vente du bœuf bouilli comptera entièrement comme bénéfice.

Un kil. de bœuf dont le volume aura été diminué par la cuisson ne pourra être divisé qu'en 5 portions à 0 fr. 10 l'une, soit 0 fr. 50.

Bénéfice (bouillon)..... 0 fr. 10  
Bénéfice (bœuf)..... 0 fr. 50

Bénéfice total sur un kil..... 0 fr. 60

Et sur vingt kil. qui doivent selon les prévisions modérées être dépensés en un jour, l'entrepreneur pourra réaliser un bénéfice de 0 fr. 60 x 20, soit douze francs, ci..... 12 fr.

Les légumes (carottes, pommes de terre, oignons, haricots) sont vendus à très bon marché dans notre contrée et une somme de 7 francs suffit à l'achat de la quantité nécessaire pour fournir à la subsistance de 100 ouvriers, nombre hypothétique que pourra réunir la clientèle des fourneaux économiques.

Cent portions à 0 fr. 10 donneront un résultat de 10 francs et un bénéfice de 10 fr. (prix de vente) — 7 fr. (prix d'achat), — soit trois francs, ci..... 3 fr.

La viande de veau et de mouton est vendue à raison de 2 francs le kil.

En faisant six portions de cette quantité, il faudrait vendre à peu près 0 fr. 35 la portion pour arriver à un bénéfice minime. Mais en ajoutant une quantité de légumes et en distribuant habilement la sauce produite par la cuisson, l'entrepre-

qui ne souffrait point de réplique :

— Je m'en rapporte volontiers à votre conscience pour le choix et le prix du cheval. Qu'il soit sellé dans une heure. Vous veillerez, je vous prie, à ce que l'on n'oublie pas de boucler avec soin ma valise sur la croupe et de placer mes pistolets dans les fontes.

Antoine Renaudot, dominé, gagna la porte à reculons. Comme il allait en franchir le seuil :

— Veuillez, poursuivit l'émigré, m'envoyer ce qu'il faut pour écrire, et revenez m'avertir quand tout sera prêt pour mon départ.

En entendant la recommandation soulignée par le voyageur à l'hôtelier, de lui amener sa monture dans une heure, le dormeur du banc, sous la fenêtre, s'était brusquement mis sur son séant.

Il s'était défilé les bras avec paresse, et un bâillement formidable était sorti des profondeurs de son chapeau, en même temps qu'un rapide regard qui faisait le tour de la place.

Celle-ci demeurait déserte. Juillet sévissait avec rage.

A peine un filet d'ombre, mince comme une ligne tracé à l'encre de Chine, ourlait-il la base des maisons. Garçons d'écurie et filles d'auberge, tout le monde faisait la sieste à l'hôtel de la Poste.

Le mendiant reprit d'un pas traînard le chemin par où il était venu.

PAUL MAHALIN

(A suivre).

neur pourra, en vendant 0 fr. 15 les 6 portions de cette viande (plus chère que le bœuf à raison et du prix supérieur d'achat et de la qualité), et 0 fr. 10 seulement les 12 portions de légumes alimentés par la sauce, — réaliser un bénéfice de 0 fr. 10 par kil.

6 portions viande à 0 fr. 15..... 0,90  
12 portions légumes à 0 fr. 10..... 1,20  
Total..... 2,10

Boni : 0 fr. 10.

Et sur dix kil., le bénéfice sera de 0,10 x 0,10 soit 1 franc, ci..... 1 fr.  
La préparation du veau ou du mouton pourra être réservée pour le repas du soir.

Les fournisseurs économiques devront aussi parer à la cherté du vin de cabaret et surtout à sa mauvaise qualité en fournissant cette boisson.

Dans cette vente encore, il y aura bénéfice pour l'entrepreneur. Celui-ci achète une barrique de vin de 225 litres au prix courant moyen de 80 francs.

Le litre au prix d'achat revient à 0 fr. 35; en divisant le litre en 4 verres vendus 0 fr. 10 chacun, la somme de 0 fr. 40 ainsi réalisée donne un gain de 0 fr. 05 par litre — et par la vente probable de 25 litres ou 100 verres de vin par jour, le gain s'élèvera à 0 fr. 05 x 25 soit un franc vingt-cinq, ci..... 1 25

Je borne mes supputations à la constatation des bénéfices probables d'une journée.

Le total s'élève à dix-sept francs vingt-cinq centimes, ci..... 17 25

Il faut avouer que c'est là un joli denier, duquel, il est vrai, une somme de sept francs vingt-cinq, ci..... 7 25 doit être distraite pour les frais généraux.

Mais l'excès — dix francs — ci bénéfice net. 10 fr. constitue un chiffre raisonnable que peu de commerçants de notre ville réalisent dans la proportion du risque et du travail dépensé.

Il est indéniable qu'un gain doit être réalisé. — Voilà donc une entreprise sérieuse.

**AVIS**

L'examen des candidats aux bourses, dans les lycées et collèges, est fixé au lundi 3 mars prochain.

L'inscription aura lieu, comme toujours dans les bureaux de la Préfecture.

**UNE EXPULSION**

Les deux filles qui étaient employées au tir hydraulique sur la place Tourny, à Périgueux, ont été expulsées de cet établissement, par ordre de M. le Commissaire de police.

**ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS**

du 2 au 9 février 1884.

**Naissances.**

Costes, Guillaume, rue Mascoutou, 48.  
Manié, Jules, rue de la Liberté, 5.  
Catala, Honorine, Place du Marché, 3.  
Ricard, Louis, Avenue de la Gare, 9.

**Mariages.**

Belval, Antoine, et Tourriol, Suzanne.  
Lagarde, Antoine, et Roumégues, Marie.  
Paganel, Auguste, et Calmels, Marie.  
Sauret, François, et Laparra, Anne.  
Capdeville, Jean-Baptiste, et Vertut, Jeanne.  
De Maynard, Justin, et Périé, Marguerite.  
Mommouton, Jean, et Salgues, Marie.

**Décès.**

Valet, Antoine, maçon, 64 ans, rue St-Urcisse, 2.  
Castelly, Françoise, s. p., 65 ans, rue Cathala Coture.  
Lafon, Marie, s. p., 34 ans, célibataire, Chartreuse.  
Guiraudie, Jérôme, ex-huissier, 76 ans, rue Ste-Claire.  
Vincent, Pierre, propr. 61 ans, à Cabessut.  
Regnier, Jean, gendarme, 35 ans, (hospice).  
Fournié, Jean-Pierre, propr., 68 ans, à Larroque.  
Roufflé, Marc, cultivateur, 71 ans, à St-Georges.  
Bourrieux, Emma, s. p., 17 ans, célibataire, Chartreuse.  
Rulhe, Thérèse, 7 mois, rue Nationale, 5.  
Savoie, Marie, célibataire, 77 ans, rue Hébrard, 6.

**L'esprit de partout**

**TRIBUNAUX CORRECTIONNELS**

— Vous êtes récidiviste ?  
— Ce n'est pas vrai.  
— Vous avez volé, il y a deux mois, à ma connaissance, un baril d'eau de vie.  
— Si c'est possible ! à votre connaissance !  
Je ne sais même pas de quelle couleur elle a les cheveux.

— C'est la douzième fois, cette année que vous paraissez à la police correctionnelle ?  
— C'est vrai, mon président. Mais vous y venez encore plus souvent que moi, et personne ne songe à vous le reprocher.

— Un troupier de faction à la porte d'un musée a reçu pour consigne de ne laisser entrer aucun civil sans lui faire déposer sa canne. Passe un monsieur, les mains dans les poches; le troupier l'arrêtant par le bras :  
— Bourgeois, votre canne ?

— Je n'en ai pas.  
— Tant pis, je ne connais que la consigne...  
Allez en chercher une.

**PETITE CORRESPONDANCE**

✉ M. R..., à Duravel. — Les manuscrits non insérés sont aussitôt détruits. Impossible de satisfaire votre désir.

✉ M. F..., à St-Martin-le-Redon. — Nulle trace de bon de poste au bureau de Duravel.

✉ M. L..., à Gramat. — Avons donné tous renseignements sur l'emprunt au dernier numéro. Voyez aujourd'hui l'avis de M. le Trésorier général en tête de la chronique locale.

✉ M. L..., à Souillac. — Avez-vous reçu les numéros du Journal ?

✉ M. P..., à St-Céré. — L'annuaire 1884 sera mis en vente aujourd'hui même.

**Faits Divers**

**CONSERVATION DES VÊTEMENTS D'HIVER**

Nous trouvons dans les livraisons du *Musée des Familles*, qui réunissent toujours l'utile à l'agréable, la note suivante dont chacun peut faire son profit.

Une bonne et prudente ménagère, qui veut assurer la conservation des vêtements de laine et des fourrures pendant la saison où l'on n'en fait pas usage, doit d'abord tenir pour absolument suspects les conseils qu'on lui donne de confier à des aromates ou à des substances plus ou moins fétides le soin d'éloigner de ces effets précieux les insectes qui peuvent les détériorer et prendre des mesures beaucoup plus efficaces. Pour comprendre ce que doit être le procédé de préservation, il faut se rendre compte de la façon dont s'opèrent les dégâts. Ces dégâts sont causés par les larves ou chenilles de certains petits papillons nocturnes qui ont déposé leurs œufs sur les lainages ou sur les fourrures. Ces chenilles, non-seulement vivent en rongant ces substances animales, mais encore, le moment venu de s'enfermer pour leur transformation, elles triturent les poils et en font des espèces de gaines ou de fourreaux d'où elles doivent sortir papillons. Il s'agit donc, en réalité, de faire en sorte que les œufs des papillons ne puissent pas être déposés sur les lainages ou les fourrures. Pour cela, rien n'est préférable à cette très-simple, mais rationnelle précaution, qui consiste à les enfermer très hermétiquement après les avoir bien soigneusement batus et brossés, afin d'en détacher les œufs qui pourraient s'y trouver déjà. Après le battage et le brossage, on doit avoir des cartons, des caisses que l'on secoue et essuie bien à l'intérieur. Une fois que les objets y ont été déposés, on les ferme et on clôt toutes les jointures en y collant des bandes de papier. Et, à moins d'avoir enfermé, comme on dit, le loup dans la bergerie, ce qui ne doit pas être si l'on a opéré avec soin, on peut avoir l'assurance que les habits ou fourrures, sortiront de la boîte en parfait état de conservation quand viendra la saison de s'en servir.

**UN PÉRIGOURDIN, ROI DE MADAGASCAR**

On lit dans le *Figaro* :  
On connaît le caractère aventureux des Périgourds, gentilshommes ou manants, s'en allant par le monde, l'espoir et la bravoure au cœur, à la conquête d'un rêve devenu bien souvent une réalité. Egaox dans l'audace, et par cela même favorisés au même titre par dame Fortune, les Périgourds ont promené à travers le monde leur réputation de gens entreprenants.

Brantôme met un enfant du pays des troffes sur le trône d'Alger. D'après lui le célèbre Kaïr-Eddin ne serait qu'un cadet de la maison d'Anthon, qu'une série d'aventures aurait conduit à de glorieuses destinées. Les pages de cette histoire fameuse sont intéressantes à lire; elles abondent en détails curieux écrits en cette franche et vigoureuse langue de nos pères.

Un siècle plus tard, un autre gentilhomme du Périgord, Charles de Talleyrand, marquis d'Excideuil, manque d'un cran la couronne de Pologne.

De nos jours, M. de Tonnens, sorti des rangs de la basoche, crée de toutes pièces, au Sud de l'Amérique, une monarchie inédite. Ce petit métier de souverain, Orlélie-Antoine 1<sup>er</sup> l'a exercé à deux reprises différentes, faisant entre

temps des mois de prison chez les Chiliens et des mois d'hôpital à Bordeaux. Le pauvre diable de monarque en a fini avec sa vie agitée. Son corps repose aujourd'hui dans le petit cimetière de Tourtoirac, loin de ce peuple Araucan qui a eu de lui une constitution et l'image fugitive d'un roi intermittent.

Voici maintenant que l'on parle d'un ancien roi Malgache du nom de Claude Bonnet, dont la succession qui dort, prétend-on, dans les caisses de la Compagnie des Indes orientales, est aujourd'hui convoitée par presque tous ses homonymes de la Dordogne. S'il faut en croire ce qu'on raconte sur ce personnage, ledit Bonnet, après des prodiges de ruse et courage, aurait régné vers la fin du siècle dernier, sur une bonne moitié de l'île de Madagascar. On ajoute qu'après avoir honnêtement pressuré ses sujets, le souverain, chassé de ses Etats, aurait emporté ses économies à Calcutta où il serait mort laissant une fortune de nabab. D'aucuns prétendent que sa majesté malgache serait elle aussi, originaire du pays des d'Anthons et des Tonnens. Ce qui tendrait à donner quelque créance à cette supposition, c'est que le monarque défunt avait, dit-on, un frère maître d'armes. Or, l'état civil de Périgueux mentionne l'existence en 1808, d'un François Bonnet, maître d'armes, habitant la paroisse de St-Front et mariant sa fille avec un boulanger.

Il est pourtant prudent de ne mettre dans le cerveau de personne des espérances chimériques. Il y a tant de Bonnet en Périgord si disposés, sinon à faire valoir leurs droits à une souveraineté exotique, du moins à bénéficier du côté pécuniaire de la situation — si côté pécuniaire il y a réellement — qu'il est bien difficile de dire à qui écherra jamais un héritage dont le chiffre nous paraît fantastique. En tout cas la question soulevée depuis longtemps revient à nouveau sur le tapis, éveillant de nouvelles espérances et mettant en l'air de bien braves gens, naturellement troublés par les rêves dorés qui viennent périodiquement traverser leur existence.

**COMPAGNIE FRANÇAISE DU PHÉNIX**

FONDÉE EN 1819

ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE ET SUR LA VIE

M. SÉGUY, ancien principal clerc, chez M<sup>e</sup> Talou, avoué, — Agent général de la Compagnie Française du PHÉNIX, à Cahors, a l'honneur d'informer les nombreux assurés de cette Compagnie, que les bureaux de l'Agence seront transférés, à dater du 5 FÉVRIER prochain, RUE SAINT-PIERRE, près la PLACE DES BOUCHERIES.

**THÉÂTRE DE CAHORS**

Spectacle du dimanche, 10 Février 1884.

**BOCCACE**

Opéra-comique nouveau en 3 actes, musique de Franz Seppé.

**LES DEUX SOURDS**

Comédie en 1 acte.

Étude de M<sup>e</sup> BOUSQUET, avoué à Cahors, rue Fénelon, n<sup>o</sup> 7.

**EXTRAIT**

D'UN

**Jugement de séparation de biens**

Suivant jugement contradictoire rendu par le tribunal civil de Cahors, le six février 1884, entre Marie David, épouse Alibert Pierre, domiciliée avec son mari à Mechmont, admise à l'assistance judiciaire par décision du 19 juillet 1883, demanderesse ayant pour avoué, M<sup>e</sup> Bousquet,  
Et ledit Pierre Alibert, cultivateur, domicilié au Vert commune de Mechmont, défendeur ayant pour avoué, M<sup>e</sup> Delbreil,

Ladite dame David, à été séparée de biens d'avec son mari.

Pour extrait certifié conforme, par l'avoué de la demanderesse soussigné,

Cahors, le 8 février 1884.

Signé : L. BOUSQUET.

Étude de M<sup>e</sup> MAZIÈRES, avoué à Cahors, rue du Portail-Alban, n<sup>o</sup> 10.

**EXTRAIT**

D'UNE

**Demande en séparation de biens**

En vertu d'une ordonnance de M. le Président du

tribunal civil de Cahors, en date du deux février courant et par exploit de Laborde, huissier à Cahors, en date du six du même mois de février, la dame Adèle-Jélie-Louise Pelissier, sans profession, épouse de Pierre Maury, propriétaire, demeurant avec lui à Tourniac, commune de Pont-Cirq, a formé contre son dit mari, une demande en séparation de biens. Elle a constitué M<sup>e</sup> Mazières, pour son avoué, près le tribunal civil de Cahors.

Fait à Cahors, le 8 février 1884.

L'avoué poursuivant,

Signé : MAZIÈRES.

MICHELET. — *Histoire de France et de la Révolution française*. 22 vol. in-8<sup>o</sup>, accompagnés de 338 gravures hors texte et plus de 1,000 vignettes. Prix : 496 fr. payables 10 fr. par mois. Chaque ouvrage se vend séparément : *l'Histoire de la France*, 133 fr.; *l'Histoire de la Révolution française*, 63 fr. payables 5 fr. par mois. — Librairie A. PILON, A LE VASSEUR, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

LAROUSSE (Pierre). — *Grand Dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> Siècle*. 16 vol. in-4<sup>o</sup>. Prix : 600 fr. payables 20 fr. par mois. Librairie A. PILON, A LE VASSEUR, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

*Grand Atlas départemental de la France de l'Algérie et des Colonies*. 106 cartes coloriées texte contenant la matière de 10 volumes in-4<sup>o</sup>. Prix : 125 fr. payables 5 fr. par mois. — Librairie A. PILON, A LE VASSEUR, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

*Grand Atlas universel de DUFOUR*. 40 cartes double in-folio, coloriées avec soin 1 volume relié. Prix : 90 fr. payables 5 fr. par mois. — Librairie A. PILON, A LE VASSEUR successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

**LE NOMBRE AUGMENTE**

« Je souffrais de douleurs d'entrailles depuis deux mois; j'éprouvais continuellement des étourdissements, et je pouvais à peine remuer bras et jambes, lorsque, après avoir été traité par plusieurs médecins qui n'avaient pu arriver qu'à une légère amélioration, je me suis décidé à faire usage des remarquables Pilules Suisses. Depuis quinze jours que j'en prends, je suis un peu guéri, et je me fais un plaisir de vous adresser mes félicitations pour l'efficacité de vos pilules. Je serais heureux de voir figurer mon nom parmi vos nombreuses lettres de félicitation et je vous autorise volontiers à publier ma lettre.  
« Bourg-s.-Gironde, J.-L. CHÉRET, propriétaire rentier. »

**LES SOUSCRIPTIONS**

**A L'EMPRUNT NATIONAL DE 350 MILLIONS**

Sont reçues dès à présent à la

**CAISSE GÉNÉRALE D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT**

Place Lafayette, 116, à Paris.

Il suffit d'envoyer 40 fr. par souscription de 15 fr. de rente pour les titres non libérés, ou 383 fr. pour 15 fr. de rente pour les titres libérés.

Il sera alloué aux souscripteurs la part proportionnelle correspondant au chiffre de souscription de chacun d'eux dans la répartition qui sera faite par le Trésor à la Caisse générale d'Épargne et de Crédit.

**A VENDRE**

Une grande MAISON, sise à Figeac, avec cour et vaste jardin, ainsi que l'Etablissement des bains y annexé.

Facilités pour le paiement. S'adresser au bureau du Journal.

**AVIS**

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

**AVIS.**

M. Audouard, chirurgien-dentiste, à l'honneur d'informer sa clientèle, qu'il a transféré son cabinet au Châlet de l'hôtel des Ambassadeurs, où il sera du 1<sup>er</sup> au 5 de chaque mois.

**Éviter les contrefaçons**

**CHOCOLAT MENIER**

Exiger le véritable nom

**Bourse de Paris.**

Cours du 9 Février.

Rente 3 p. %	77.20
— 3 p. % amortissable	78.22
— 4 1/2 p. %	107.25
— 5 p. %	106.60

**RELIURES**  
TOUS GENRES

**SPÉCIALITÉ**  
de

**COLLAGE DE CARTES**  
SUR TOILE

Ouvrier des premières Maisons de reliure de Paris, actuellement employé à l'imprimerie du Journal du Lot, rue du Lycée, à Cahors, je me chargerai de tous les ouvrages qu'on voudra bien me confier. Célérité et prix modérés.

A. PAUCHEVILLE.

**BIBLIOGRAPHIE**

**LE TOUR DU MONDE.** Nouveau journal de voyages. — Sommaire de la 1205<sup>e</sup> livraison (9 février 1884). — Voyage au Vucatan et au pays des Lacandons, par M. Désiré Charnay. — 1882. — Texte et dessins inédits. — Onze gravures de A. P. Frittel, H. Chapuis, P. Sellier et A. de Bar. — Bureaux à la librairie Hachette et C<sup>ie</sup>, boulevard St-Germain, 79, à Paris.

**JOURNAL DE LA JEUNESSE.** Sommaire de la 534<sup>e</sup> livraison (9 février 1884). Texte : La famille Gaudry, par J. Girardin. — Un tour de dominos, par A. Bertalisse. — L'empire chinois : le fils du ciel, par Louis Roussellet. — Le guignol chez soi, par Frédéric Dillaye. — Un jardin suspendu, par M<sup>me</sup> de Witt, née Guizot. — Effets de l'huile sur les vagues. — Les aventures de Monsieur Colin-Tampion, par J. Levoisin. — Dessins : Tofani, Ronjat, H. Clerget, X. Mellery, Semeghini, R. Tinant. — Bureaux à la librairie Hachette et C<sup>ie</sup>, 79, boulevard Saint-Germain, à Paris.

**JOURNAL D'AGRICULTURE PRATIQUE.** — Bureaux 26, rue Jacob, à Paris. — Sommaire du numéro 6. (7 février 1884). — Chronique agricole. A. de Cérès. — Le programme économique du gouvernement. E. Lecouteux. — Appréciation des derniers concours gras de l'Angleterre. Eug. Gayot. — Charrue cavallonneuse de M. Skawinski. A. Leblond. — L'avenir de la pisciculture en France. A. Larbalétrier. — La viande sèche, E. Chesnel. — Représentation légale de l'agriculture. D<sup>r</sup> Menudier. — M. de Béthune. E. Lecouteux. — Correspondance. — Revue commerciale et prix courant des denrées agricoles. B. Durand. — Cours de la bourse. — Gravures noires : Charrue Skawinski pour déhausser la vigne. Fig. 7. — Charrue vigneronne de Skawinski. Fig. 8. — Plan du bâtiment pour la préparation de la viande sèche au Chili. Fig. 9. — Coupe des hangars. Fig. 10. — Coupe d'une table. Fig. 11.

**ST-NICOLAS,** 5<sup>e</sup> année. Sommaire du n<sup>o</sup> 10. (7 février 1884). — Mont Salvage (S. Blandy). — Les Pirates (Jacques d'Albray). — Qui je suis ? (Tante Nicole). — La poupée de l'Orpheline (Jacqueline des Roches). — La Boîte aux lettres. — La

tirelire aux devinettes. — Illustrations par A. Sandoz, B. de Monvel, Beard, J. Bourgeot, Gaillard, etc. — Bureaux 15, rue Soufflot, Paris.

**VOULEZ-VOUS NE PLUS TOUSSER ?**

Prenez des Pastilles à la Sève de Pin au lactucarium et à la codéine de BRACHAT, pharmacien, rue Leyteire, 61, Bordeaux. Ces pastilles, d'un goût très agréable, ont une grande supériorité sur toutes les préparations au goudron et sur tous les sirops connus jusqu'à ce jour, car elles donnent un calme immédiat aux organes irrités. Elles guérissent en moins de 48 heures : toux, rhumes, catarrhes, maux de gorge, bronchites tant aiguës que chroniques et, en général toutes les maladies des voies respiratoires. — Franco 1 fr. 50 par la poste. — Se trouvent dans toutes les bonnes pharmacies. — Dépôt chez M. Alazard pharmacien.

**GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS A PRIX FIXE**

Maison de Confiance  
**PONTIÉ**

Le système de vendre tout à bon marché et entièrement de confiance est absolu dans la maison.

Tout article qui a cessé de plaire est échangé ou remboursé, au gré de l'acheteur.

**Jacques FONTÈS Successeur**

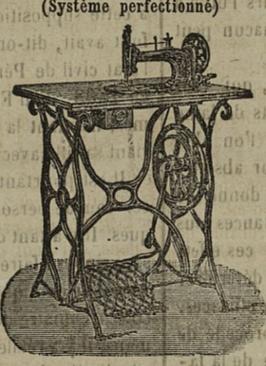
Boulevard Gambetta et rue Fénélon. — CAHORS

Nouveautés pour Robes, Confections pour Dames et Enfants, Soieries en tous genres, Velours, Fourrures, Manchons, Spécialité d'articles pour deuil, Tissus et Châles, Nouveautés pour Hommes, Draperies en tous genres, Gilots fantaisie, Cravates, Flanelles de santé, Toiles en tous genres, Linges de table, Blouses pour ameublements, Tapis d'appartements et pour Eglises, Couvertures, Mouselines, Rideaux, Spécialité pour Corbeilles de Mariages, Châles, Cachemire des Indes et de France, etc. — Envoi d'échantillons sur demande. — Expédition franco de port pour tout achat au-dessus de 20 francs.

Nota. — L'honorable Maison PONTIÉ est connue très avantageusement dans tout le département pour traiter les affaires de confiance.

Jacques FONTÈS, son successeur, ayant des rapports directs avec les premières fabriques de France et de l'Etranger, continuera à Cahors, à offrir au moins les mêmes avantages que les grandes maisons de Paris.

**MACHINES A COUDRE**  
POUR FAMILLES ET ATELIERS  
(Système perfectionné)



Maison CANGARDEL 4<sup>me</sup>

**G. DESPRATS, Successeur**

LA MAISON SE CHARGE DE TOUTES LES RÉPARATIONS

Librairie **FÉLIX ALCAN**, 108, boulevard Saint-Germain, Paris

**BIBLIOTHÈQUE UTILE**

83 volumes, in-18 de 192 p. chacun, chaque vol. br. 80 c.; cart. à l'anglaise 1 fr. (Envoi franco contre timbres ou mandats-poste)

- Morand. Intro. à l'étude des sciences physiques.
- Cuvillier. Hygiène générale.
- Corbon. De l'enseignement professionnel.
- Pichat. L'Art et les artistes en France.
- Buchez. Les Mérovingiens.
- Buchez. Les Carolingiens.
- F. Morin. La France au moyen âge.
- Bastide. Laites religieuses des premiers siècles.
- Bastide. Les guerres de la Révolution.
- E. Pelletan. Décadence de la monarchie française.
- L. Brothier. Histoire de la terre.
- Sanson. Principaux faits de la chimie.
- Bastide. Médecine populaire.
- Morin. Résumé populaire du Code civil.
- Zaborowski. L'homme préhistorique.
- A. Ott. L'Inde et la Chine.
- Catalan. Notions d'astronomie.
- Cristal. Les assainissements du travail.
- Victor Meunier. Philosophie zoologique.
- G. Jourdan. La Justice criminelle en France.
- Ch. Roland. Histoire de la maison d'Autriche.
- E. Despois. Révolutions d'Angleterre.
- B. Gastineau. Génie de la science et de l'industrie.
- H. Lenoire. Le Budget du foyer.
- L. Cambes. La Grèce ancienne.
- Fred. Lock. Histoire de la Restauration.
- L. Brothier. Histoire populaire de la philosophie.
- E. Margolle. Les Phénomènes de la mer.
- L. Collas. Histoire de l'Empire allemand.
- Zurcher. Les Phénomènes de l'atmosphère.
- E. Raymond. L'Espagne et le Portugal.
- Eugène Noël. Voltaire et Rousseau.
- A. Ott. L'Asie occidentale et l'Égypte.
- C. Garnot. Histoire des Finances mondiales.
- Enfantin. La Vieillesse.
- L. Brothier. Causeries sur la mécanique.
- Alfred Doneaud. Histoire de la marine française.
- Fred. Lock. Jeanne d'Arc.
- Garnot. Révolution française. 2 vol.
- Zurcher et Margolle. Téléscope et Microscope.
- Blazy Torrens. Fleuves et canaux de la France.
- P. Sechi, Wolf et Briot. Le Soleil et les Étoiles.
- Stanley Jevons. Économie politique.
- Em. Ferrière. Le Darwinisme.
- Lenoire. Paris municipal.
- Boillot. Les Entretien de Fontenelle.
- Edgar Zeyort. Histoire de Louis-Philippe.
- Gélie. Géographie physique.
- Zaborowski. L'origine du langage.
- Bierzy. Les Colonies britanniques.
- Albert Lévy. Histoire de l'air.
- Gélie. Géologie.
- Zaborowski. Les migrations des animaux.
- F. Paulhan. La physiologie de l'esprit.
- Zurcher et Margolle. Phénomènes célestes.
- Girard de Bialle. Peuples de l'Afrique et de l'Amér.
- Jacques Bertillon. La statistique humaine de la France (naissance, mariage, mort).
- Paul Gaffarel. La défense nationale en 1793.
- Herbert Spencer. De l'éducation.
- Jules Barni. Napoléon 1<sup>er</sup>.
- Huxley. Premières notions sur les sciences.
- P. Bondois. L'Europe contemporaine.
- Grove. Continents et océans.
- Jouan. Les îles du Pacifique.
- Robinet. La philosophie positive.
- Renard. L'homme est-il libre ?
- Zaborowski. Les grands singes.
- E. Hatin. Histoire du Journal.
- Girard de Bialle. Les peuples de l'Asie et de l'Europe.
- A. Doneaud. Histoire contemporaine de la France.
- Dufour. Petit dictionnaire des falsifications.
- F. Henneguy. Histoire contemporaine de l'Italie.
- Lenoire. Le travail manuel en France.
- Jouan. La chasse aux animaux marins.
- Regnard. Histoire contemporaine de l'Angleterre.
- Bouquet. Histoire de l'eau.
- Jourdy. Le patriotisme à l'école.
- Mongredien. Le libre échange en Angleterre.
- Greighton. Histoire romaine.
- P. Bondois. Mœurs et institut de la France. 2 vol.
- Zaborowski. Les modes disparus.

VIGNES AMÉRICAINES CHÊNES TRUFFIERS

**PÉPINIÈRES SÉQUELA**

Près le Pont Valentré, à Cahors

M. SÉQUELA a l'honneur d'offrir à ses clients des boutures de Riparias tomenteux et glabres premier choix, au prix de 3 francs le cent; ces boutures proviennent de ses pépinières de l'Angle et sont acclimatées à nos terrains. — Il a, comme par le passé, un très beau choix d'arbres fruitiers et d'agrément, et entre autres une grande quantité de pruniers d'Agen, qu'il livre à 50 francs le cent.

Nota. — L'Établissement ci-devant près l'Hospice, a été transféré près le Pont Valentré.

**A VENDRE**  
POUR CAUSE DE SANTÉ

**UN GRAND HOTEL**

Bien situé, à PÉRIGUEUX

Facilités de paiement. S'adresser pour tous renseignements au bureau du Journal.

LOTÉRIE DES ARTS DÉCORATIFS

**DERNIER TIRAGE**

LE 31 Juillet prochain

DIX GROS LOTS

Un Lot de 500.000 F.

Un Lot de 200.000 Fr.

4 lots de.....	100.000 fr.
4 lots de.....	50.000 —
8 lots de.....	25.000 —
20 lots de.....	10.000 —
100 lots de.....	1.000 —
400 lots de.....	500 —

Au total 538 lots formant **DEUX MILLIONS** PAYABLES EN ESPÈCES

Le montant des lots est déposé à la Banque de France

Les billets sont délivrés contre espèces, chèques ou mandats à l'ordre de M. Henri AVENEL, Directeur de la Loterie, Palais de l'Industrie, porte IV, Champs Élysées, Paris

Le propriétaire-gérant, A. Layton

91 RÉCOMPENSES ET PRIX MÉDAILLES D'ARGENT, OR ET DIPLOME D'HONNEUR



**DU PIN**

LIQUEUR DITE ELIXIR DES VOSGES

Ayant obtenu la Grande

**MÉDAILLE D'OR**

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

**FOURGEAUD & LACOSTE**

Membres de l'Académie nationale, Inventeurs & Fabricants PÉRIGUEUX

Il est facile d'imiter. Il est difficile de créer

L'Elixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS dont les Bourgeois de Sapin forment essentiellement la base. Il n'est pas et ne veut pas être une imitation de la GRANDE CHARTREUSE.

PÉRIGUEUX 1880 DIPLOME D'HONNEUR

BORDEAUX EXPR. INT. 1882 HORS CONCOURS

**VINS A DOMICILE**

J. FOURNIÉ, fils, rue du Lycée, 44.

A partir du 1<sup>er</sup> février, il se charge de porter, sur commande, le vin à domicile, depuis 12 bouteilles, vins absolument du pays.

(ESSAYEZ-EN UN PANIER)

MÉDAILLE D'OR A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878

**APPAREILS CONTINUS**

POUR LA FABRICATION DES BOISSONS GAZEUSES

Eaux-de-Seltz, Limonades, Soda-Water, Vins mousseux, Bières

LES SEULS QUI SOIENT ARGENTÉS A L'INTÉRIEUR

NOUVEAU PETIT APPAREIL CONTINU A BON MARCHÉ



Les Siphons à grand et à petit levier sont solides et faciles à nettoyer.

**MAISON J. HERMANN-LACHAPPELLE**

J. BOULET & C<sup>ie</sup>, Successeurs, INGÉNIEURS-CONSTRUCTEURS

RUE BOINOD, 31-33 (Boulevard Ornano, 4-6) PARIS

ENVOI FRANCO DU PROSPECTUS DÉTAILLÉ

EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES.

**L'HISTOIRE DES EVEQUES DE CAHORS**

Traduite par G. de La Croix, par L. Ayma, Inspecteur honoraire d'Académie, Officier de l'université, commandeur de St-Grégoire-le-Grand.

Prix des deux volumes brochés; Edition de luxe 20 fr.; édition ordinaire 12 fr.

Les souscripteurs sont priés de vouloir bien réclamer à l'imprimerie Plantade les fascicules qui leur manquent, et en envoyer le montant.

**CHEMISES** sur mesure pour **HOMMES**

**AU GRAND MAGASIN VERT**

MAISON DE CONFIANCE

**N.-B. LAUR**

19, rue de la Liberté et rue des Boucheries, 24, Maison GIRAUD, Cahors.

NOUVEAUTÉS, SOIERIES, DRAPERIES, TOILERIE, AMEUBLEMENTS, ETC., ETC. CHALES, SPÉCIALITÉ POUR CORBELLES DE MARIAGE

**COSTUMES** sur mesure pour **HOMMES**

Vu l'extension toujours croissante des affaires La Maison s'est adjoint un coupeur. Les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance seront satisfaites d'Elle sous tous les rapports. La Chemise sur mesure pour Homme s'y traite dans d'excellentes conditions de bon Marché et d'un fini complet. — Comme par le passé vous y trouverez un Assortiment considérable des Articles ci-dessus mentionnés, sortant des Premières Maisons françaises et étrangères ce qui lui permet de ne livrer que des Marchandises irréprochables à des prix réduits et de ne redouter aucune Concurrence.